

Conseil municipal du 13 septembre 2018

Présents : Jack Chevau, Guy Prieur, Solange Pichon, Christophe Perreau, Nicole Courtin, Marie-Claude Gasganias, Sébastien Nicolle, Chantal Kadlub, Valentin Pascault

Secrétaire de séance : Christophe Perreau

Procès verbal de la séance du 18 juillet 2018 : adopté.

Convention SDIS- CPI : le conseil accepte la convention proposée par le SDIS concernant le CPI de Sougères. Le maire informe le conseil que le CPI compte 8 pompiers.

Devis porte de la salle de Fougilet (volet roulant) un nouveau devis va être demandé

Délégués pour le PLUI auprès de la communauté de communes :

J. Chevau et C. Perreau sont élus

Changement de la chaudière à Fougilet : le conseil accepte le devis de l'entreprise Begey pour un montant de 9218 euros TTC.

Vente de la grange et du terrain de Chauminet

Le conseil confirme la délibération autorisant la vente de la grange de la route de Thury à M. Aymerick les Ricardo de Dampierre sous Bouhy et celle de l'achat du terrain de Chauminet.

Prix du repas à la cantine : 3,25 euros à compter du 1^{er} septembre 2018

Maintenance du site communal : le conseil accepte de rétribuer le webmaster du site sur la base de 3 euros par jour, pour une période, dans un premier temps, de six mois.

Divers :

- randonnée du 15 septembre : organisation du buffet.
- Mur du cimetière : voir les réparations de toute urgence. Revoir aussi la canalisation d'eau à déplacer pour supprimer le regard dans l'allée
- Devis de la place à finaliser
- SIVOS : l'arrêt du car a été refusé aux Roches sur le circuit du collège car il n'y a que 2 enfants (minimum 3) Le conseil propose de prendre en charge le détour.
-